

La prescription infirmière

Présentation de la formation

Depuis 2007, les infirmiers sont autorisés à prescrire certains dispositifs médicaux. Mais cette évolution de la pratique n'est pas encore maîtrisée par tous. De nombreux professionnels n'osent pas encore franchir le cap et utiliser toutes les possibilités s'offrant à eux. Cette formation permet d'appréhender ce nouveau rôle en respectant le cadre législatif, réglementaire et éthique. Il est notamment important de maîtriser les bonnes pratiques en termes de rédaction d'ordonnance mais également de connaître les limites de son champ de compétences.

Cette formation s'inscrit dans le thème S05-014 « La prescription infirmière » de l'appel à projets 2024 - Infirmiers.

Cette formation comprend une formation asynchrone en e-learning (5h) et une séance plénière interactive (1h).

Objectifs

- Connaître la réglementation et la législation par rapport à la prescription infirmière
- Appliquer les bonnes pratiques en termes de rédaction d'ordonnance
- Maîtriser les bonnes pratiques en matière de vaccinations anti grippale et anti-covid
- Prescrire les substituts nicotiques dans une démarche d'éducation thérapeutique du patient en sevrage tabagique
- Pouvoir renouveler les prescriptions de contraceptifs oraux selon la réglementation

Plan de la formation

Durée totale de la formation : 6h (5h de formation en e-learning + 1h de séance plénière interactive)

Introduction	0:10
Pré-test (QCM)	
I. La prescription des dispositifs médicaux	1:20
A. Histoire et contexte	0:20
<i>Qu'est-ce qu'un dispositif médical ?</i>	
<i>Rapport Brocas de 1998</i>	
<i>La prescription chez les autres professionnels paramédicaux et dans les autres pays de l'UE</i>	
B. Le cadre législatif, réglementaire et conventionnel	0:30
<i>Le droit de prescription</i>	
<i>La Convention nationale</i>	
<i>Arrêté du 20 mars 2012</i>	
<i>Conditions de prescriptions</i>	
<i>La LPPR</i>	
C. Les nouveautés de la loi "Ma Santé 2022"	0:30
<i>La loi n°2019-774</i>	
<i>La prescription des antiseptiques et du sérum physiologique</i>	
<i>Les nouveautés autorisées</i>	
<i>L'activité coordonnée</i>	
<i>Le droit de renouvellement</i>	
QCM intermédiaire	
II. L'ordonnance : savoir-faire et responsabilité juridique	1:00
A. Règles de rédaction d'une ordonnance	0:30
<i>Les mentions obligatoires</i>	
<i>Les modalités de prescription et de délivrance (décret 2012-860)</i>	
<i>L'information au patient</i>	
<i>Le lien efficacité/coût</i>	
B. La responsabilité juridique de l'infirmier prescripteur	0:30
<i>Qualité, quantité et efficacité</i>	
<i>La validité d'une ordonnance</i>	
<i>Les conflits d'intérêts</i>	
<i>La coordination</i>	

L'assurance RCP
La traçabilité
Prescription et démarche qualité

QCM intermédiaire

III. Le droit de renouvellement des contraceptifs **0:30**

A. Recommandations sur le bon usage des contraceptifs 0:15

Historique de cette prescription
Les dispositifs de contraceptions orales
Article L4311-1
Vigilance sur les contraceptifs oraux oestroprogestatifs
Vigilance sur les contraceptifs oraux combinés et le risque de thrombose veineuse

B. Les modalités de renouvellement 0:15

Décret 2012-35 du 10/01/2012
La rédaction de l'ordonnance
La traçabilité de la prescription

QCM intermédiaire

IV. La prescription de substituts nicotiques **0:30**

A. Avant la prescription 0:15

Côté juridique
Le forfait d'aide au sevrage tabagique
Les différents substituts pris en charge par la CPAM
Le test de Fagerström

B. La rédaction de l'ordonnance 0:15

Les modalités
Les conditions de remboursement selon le statut
La traçabilité

QCM intermédiaire

V. La vaccination **0:45**

A. La vaccination antigrippale et la politique de santé publique française 0:15

Surveillance de la grippe par Santé Publique France
Le rôle de l'IDEL
Le cadre légal

B. Les bonnes pratiques de la vaccination antigrippale 0:15

Les règles de prescription

<p><i>Les modalités du dispositif de l'AM et les particularités</i></p> <p><i>L'interrogatoire préalable et les précautions</i></p> <p><i>Les effets secondaires et la pharmacovigilance</i></p> <p><i>Le choc anaphylactique lors d'un VAG</i></p> <p><i>La prescription des substances vénéneuses</i></p> <p><i>La traçabilité</i></p> <p><i>La facturation</i></p> <p>C. La vaccination anti-covid</p> <p><i>Le cadre légal (décret du 26 mars 2021)</i></p> <p><i>Les surveillances</i></p> <p><i>La gestion des événements indésirables</i></p> <p><i>La traçabilité</i></p> <p>QCM intermédiaire</p>	0:15
<p>VI. Exercices d'applications</p> <p>A. Travaux pratiques : contraceptifs oraux</p> <p><i>Correction et explication</i></p> <p>B. Travaux pratiques : substituts nicotiques</p> <p><i>Correction et explication</i></p> <p>C. Travaux pratiques : vaccination</p> <p><i>Correction et explication</i></p>	0:45 0:15 0:15 0:15
<p>Conclusion</p> <p>Post-test (QCM)</p> <p>Webinar interactif synchrone</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p>	1:00